

■ **Fiduciaire Hervé Cornu**, à Genève, bureau fiduciaire
(FOSC du 31.12.1987, p. 5081). L'inscription est radiée d'office,
en vertu de l'art. 68 al. 1 ORC, par suite de décès et cessation de
l'exploitation.

Journal no 6803 du 01.07.2002
(00546492 / CH-660.0.964.987-3)